

## Essertines-sur-Rolle Vent toujours porteur pour les éoliennes

**D**es éoliennes à Essertines, le projet avance à grands pas. L'idée présentée par la Municipalité lors du Conseil général du 6 octobre dernier a franchi une étape décisive lors de la séance de mardi soir. Le municipal responsable, Alain Zwygart, a mené, dans l'intervalle, son dossier tambour battant. Les négociations avec les Services industriels de Genève (SIG), le principal investisseur, se sont poursuivies.

### Rapport minimum de 240 000 francs par an

Pour concrétiser le partenariat, la commune devait concéder un droit de superficie au SIG sur les terrains concernés, aux lieux-dits Les Tattes, L'Alliex et Le Pré Bourguignon. Ce qui a été fait devant notaire le 23 novembre dernier. L'organe délibérant a ratifié mardi, à l'unanimité, la promesse de constitution de droits de superficie. Alain Zwygart a rappelé qu'il s'agissait d'un préalable indispensable à la poursuite

du processus. Les SIG vont désormais conduire les études nécessaires, intégralement à leurs frais. Notamment l'implantation de mâts de mesure de vents. Le droit de superficie est concédé pour une durée de trente années renouvelable. L'opération devrait s'avérer rentable pour la commune. Les SIG verseront, en contrepartie de l'occupation, une indemnité de 30 000 francs par année et par éolienne. Sur la production, les services industriels rémunéreront la

commune à hauteur de 2,5% des ventes d'électricité, avec un minimum de 30 000 francs par génératrice. Soit pour quatre installations, un revenu incompressible de 240 000 francs par an. Chaque éolienne produira 2 mégawatts, soit la consommation annuelle de 1000 ménages.

**JULIEN LELONG**  
rolle@lacote.ch



Argus Ref 37288373